

L'Insee constate une baisse continue des salaires dans les 3 fonctions publiques

16 avr. 2014, PAR Raphaël Moreaux

Les salaires mensuels moyens des trois versants de la fonction publique ont baissé en 2012 pour la deuxième année consécutive, selon les chiffres dévoilés le 16 avril par l'Insee. La fonction publique d'État est la plus touchée, avec une baisse de 0,8 % en euros constants.

La tendance à la baisse des salaires des quelque 5 millions de fonctionnaires se poursuit, confirmée par les chiffres publiés le 16 avril par l'Insee à partir de données encore provisoires sur l'année 2012 [http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind114/20140416/salaires_FP_2012.pdf].

L'institut de statistiques relève par rapport à 2011 une diminution des salaires nets moyens dans les trois versants de la fonction publique.

Si les fonctionnaires territoriaux ont vu le montant inscrit sur leur fiche de paie augmenter d'1,4 % en moyenne, il s'agit en fait d'une baisse de 0,5 % compte tenu de l'inflation estimée autour de 2 %, et donc d'une baisse du pouvoir d'achat. Même mécanique pour les agents hospitaliers qui accusent une diminution de 0,6 % de leur salaire. Les plus touchés par rapport à 2011 sont les fonctionnaires d'État, avec une baisse de 0,8 % des rémunérations.

Deuxième année de baisse

Les salaires nets moyens en équivalents temps plein atteignent 2 460 euros dans la fonction publique d'État, 2 240 euros dans l'hospitalière et 1 850 euros dans la territoriale. Ils évoluent *"de façon moins dynamique que le salaire brut, en lien notamment avec l'augmentation de l'assiette de CSG et de CRDS et avec l'augmentation du taux de cotisation pour pension civile des titulaires"*, note l'Insee.

Il s'agit de la deuxième année consécutive de baisse des salaires dans les trois fonctions publiques, les évolutions entre 2010 et 2011 ayant déjà enregistré des diminutions, entre - 0,1 % pour la fonction publique d'État et - 0,8 % pour les agents territoriaux.

L'Insee analyse aussi l'évolution des "rémunérations moyennes des personnes en place" (RMPP), qui concernent les agents *"présents sur la totalité des deux années chez le même employeur et avec la même quotité de travail"*. Alors qu'elles augmentaient autour d'1 % en 2011, elles ont clairement stagné en 2012 : + 0,4 % dans les collectivités, + 0 % à l'État, et une baisse de 0,1 % pour les hôpitaux. *"La baisse des heures supplémentaires rémunérées déclarées par les employeurs a pesé sur cette évolution"*, selon l'Insee. Nul doute que la poursuite du gel du point d'indice des fonctionnaires annoncée par le Premier ministre, Manuel Valls, le jour même de la parution de cette étude ne contribuera pas à inverser la tendance.

Raphaël Moreaux